

Installation de barrières à l'entrée des déchèteries

Accueil → Actualités

→ Installation de barrières à l'entrée des déchèteries

Publié le 23 avril 2024

#Environnement

Mise à jour le 23 avril
2024

Les travaux d'installation des barrières dans les déchèteries sont terminés, elles seront activées à partir du jeudi 2 mai.

≡ Les déchèteries s'équipent de barrières

Réguler la circulation

Les déchèteries gérées par l'Agglomération sont désormais équipées de barrières. Dans un premier temps, ce dispositif est utilisé uniquement pour réguler la circulation dans l'enceinte des déchèteries et assurer leur bon fonctionnement. En effet, la fréquentation des déchèteries représente jusqu'à 1 900 véhicules à la journée à Chaptal (Saint-Brieuc), près de 1500 à Ploufragan et Plérin et entre 900 et 1000 dans les autres structures.

Les lecteurs de plaque, installés dans la perspective du passage à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi), entreront en fonctionnement dans un second temps. Raison pour laquelle il est demandé de renseigner son numéro de plaque d'immatriculation lors de l'enquête TEOMi.

Enquête TEOMi

Vous n'avez toujours pas réalisé votre enquête TEOMi ? Il est encore temps de prendre rendez-vous au **02 96 77 30 99** ou à

accueilcollecte@sbaa.fr

pour être prêt au 1^{er} janvier 2025.

Bonnes pratiques en déchèterie

Bois, meubles, ferraille, cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants non valorisables...

La liste des déchets accueillis en déchèteries peut varier selon les sites, mais les bonnes pratiques sont identiques pour réduire au maximum les temps d'attente (notamment le week-end) :

- Les déchets doivent être préalablement triés afin de rendre le passage en déchèterie plus efficace.
- Éviter d'arriver en déchèterie 30 min après l'ouverture ou avant la fermeture, ces créneaux sont très prisés.
- Privilégier les gros chargements plutôt que de multiplier les passages.
- Le dépôt de déchets est limité à 3 m³ par jour à l'exception des déchets verts qui sont acceptés jusqu'à 5 m³.



Plus d'infos : Service Prévention des déchets et gestion des déchèteries : 02 96 77 30 99.

En savoir plus sur

[les déchèteries du territoire](#)

